



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
490, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
819 424-2383 / saint-donat.ca

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET
DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Soumission au Comité d'acquisition d'oeuvres d'art

IDENTIFICATION DE L'ARTISTE OU DU VENDEUR

Nom et prénom :

Discipline artistique :

Adresse de résidence :

Municipalité :

Code postal :

Province :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

DESCRIPTION DE L'OEUVRE (1)

Titre de l'oeuvre :

Description de l'oeuvre proposée :

Dimensions
(en pouces) :

Largeur :

Hauteur :

Profondeur (sculpture) :

Année de réalisation :

L'oeuvre est-elle encadrée ?

Matériaux :

Support :

Technique :

L'oeuvre a-t-elle été reproduite ? Si oui, veuillez préciser :

Mention(s) obtenue(s) pour cette oeuvre :

Prix demandé (incluant les frais de livraison et les taxes, s'il y a lieu) :

Prix de l'évaluation (le cas échéant) :

Spécificités particulières à l'oeuvres (entretien, éclairage, etc.) :

Un maximum de 3 oeuvres par artiste peuvent être soumises par année.

S'adresse aux artistes originaires ou résidents de Saint-Donat.

Les artistes de l'extérieur peuvent participer si l'oeuvre présente exclusivement des attraits de Saint-Donat.

La Municipalité se réserve le droit de demander une évaluation par un évaluateur reconnu.

DESCRIPTION DE L'OEUVRE (2)

Titre de l'oeuvre :

Description de l'oeuvre proposée :

Dimensions (en pouces) :	Largeur :	Hauteur :	Profondeur (sculpture) :
-----------------------------	-----------	-----------	--------------------------

Année de réalisation :	L'oeuvre est-elle encadrée ?
------------------------	------------------------------

Matériaux :

Support :

Technique :

L'oeuvre a-t-elle été reproduite ? Si oui, veuillez préciser :

Mention(s) obtenue(s) pour cette oeuvre :

Prix demandé (incluant les frais de livraison et les taxes, s'il y a lieu) :

Prix de l'évaluation (le cas échéant) :

Spécificités particulières à l'oeuvres (entretien, éclairage, etc.) :

DESCRIPTION DE L'OEUVRE (3)

Titre de l'oeuvre :

Description de l'oeuvre proposée :

Dimensions (en pouces) :	Largeur :	Hauteur :	Profondeur (sculpture) :
-----------------------------	-----------	-----------	--------------------------

Année de réalisation :	L'oeuvre est-elle encadrée ?
------------------------	------------------------------

Matériaux :

Support :

Technique :

L'oeuvre a-t-elle été reproduite ? Si oui, veuillez préciser :

Mention(s) obtenue(s) pour cette oeuvre :

Prix demandé (incluant les frais de livraison et les taxes, s'il y a lieu) :

Prix de l'évaluation (le cas échéant) :

Spécificités particulières à l'oeuvres (entretien, éclairage, etc.) :

Un maximum de 3 oeuvres par artiste peuvent être soumises par année.

S'adresse aux artistes originaires ou résidents de Saint-Donat.

Les artistes de l'extérieur peuvent participer si l'oeuvre présente exclusivement des attraits de Saint-Donat.

La Municipalité se réserve le droit de demander une évaluation par un évaluateur reconnu.

CONTENU DU DOSSIER	COCHEZ LES CASES APPROPRIÉES
Formulaire «Soumission au Comité d'acquisition d'oeuvres d'art» dûment rempli (obligatoire)	<input type="checkbox"/>
Photo numérique ou papier de l'oeuvre ou des oeuvres soumise(s) (obligatoire)	<input type="checkbox"/>
Certificat d'évaluation de l'oeuvre (le cas échéant)	<input type="checkbox"/>

EXACTITUDE DES INFORMATIONS

Je déclare que les informations et documents fournis sont exacts.

Signature de l'artiste (ou du vendeur)

Date

Votre nom écrit en caractère d'imprimerie sera ici considéré comme une signature et signifie votre consentement.

N.B.

La présente demande doit être soumise **avant 16 h 30, le vendredi 4 novembre 2022**, et remise à l'hôtel de ville de Saint-Donat adressée de la façon suivante :

Comité d'acquisition d'oeuvres d'art
Municipalité de Saint-Donat
 490, rue Principale
 Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

OU

Par courriel à :

viviane.miron@saint-donat.ca

Un maximum de 3 oeuvres par artiste peuvent être soumises par année.

S'adresse aux artistes originaires ou résidents de Saint-Donat.

Les artistes de l'extérieur peuvent participer si l'oeuvre présente exclusivement des attraits de Saint-Donat.

La Municipalité se réserve le droit de demander une évaluation par un évaluateur reconnu.